



Demande d'adhésion

(Valable uniquement pour l'année 2018)

MEMBRE 1

Nom & Prénom : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

E-Mail : _____@_____ Téléphone : _____

N° d'adhérent H. O. G. : _____ Date d'expiration : _____

MEMBRE 2

Nom & Prénom : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

E-Mail : _____@_____ Téléphone : _____

N° d'adhérent H. O. G. : _____ Date d'expiration : _____

Cotisation annuelle = 30€ - (*Chèques libellés à l'ordre de : Cagnes Côte d'Azur Association*)

Engagements :

Je déclare, avoir été informé que l'accès des statuts de l'Association "CAGNES CÔTE D'AZUR ASSOCIATION", et le règlement intérieur figurent en première page du site internet: www.hog-riviera.fr. Je m'engage à les consulter, à les respecter et à y adhérer. Je suis également informé que la "charte annuelle pour les Chapters locaux affiliés au H. O. G" figure dans la même page du site internet: www.hog-riviera.fr. Je m'engage à la consulter, à la respecter et à y adhérer. J'atteste en particulier, participer aux activités de l'Association, à titre personnel, de mon plein gré et en toutes circonstances sous ma propre responsabilité. Ma participation, en tant que pilote aux activités motocyclistes, implique que je suis titulaire et en possession du permis de conduire moto en cours de validité ainsi que d'une assurance pour ma moto, d'une carte grise en règle et d'une moto entretenue conformément au recommandation constructeur (recommandation HOG). En cas de dommages subis par moi-même, mon véhicule, ou causés à un tiers, au cours de toutes activités, je décharge les responsables de l'Association de toute responsabilité en tant qu'organisateur et je renonce, par la présente, à exercer à leur encontre de quelconques poursuites à ce titre.

Je donne mon accord pour que ma photo apparaisse sur le trombinoscope du site internet de l'association ainsi que sur les reportages des activités.

Cotisation :

Outre l'avis favorable du bureau de l'association, mon adhésion ne deviendra effective, pour l'année courante, qu'après avoir acquitté la cotisation annuelle fixée par le bureau de l'association.

Fait à Cagnes sur Mer le : _____

Visa du concessionnaire

Visa du bureau

Signature

(précédé de la mention manuscrite « lu et approuvé »)